



## ZONE DE DISTRIBUTION : AIME MONTGILBERT

### Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée présente une qualité bactériologique insuffisante sur la période prise en compte (2023,2024,2025) où de faibles contaminations ont été relevées en 2023. Les améliorations apportées ont permis de rétablir la qualité de l'eau distribuée. Ainsi en 2024 et 2025, 100 % des analyses bactériologiques ont été conformes. Sa consommation reste néanmoins déconseillée aux personnes fragiles. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. Par ailleurs, l'eau présente une teneur élevée en sulfates, son utilisation pour la boisson et la préparation d'aliments est déconseillée pour les nourrissons en raison d'éventuels effets laxatifs. Elle est de bonne qualité pour les autres paramètres analysés.

### Indicateur global de qualité

**D**

A : Eau de bonne qualité  
B : Eau de qualité convenable  
C : Eau de qualité insuffisante  
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : D

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MONTGILBERT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 8 personnes sur 1 commune (AIME-LA-PLAGNE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE AIME-LA-PLAGNE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « RÉGIE DES EAUX D'AIME » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**D** Mauvaise qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**  
Conformité : **78 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2022, 2023, 2024, 2025**

#### NITRATES

**A** Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **2,2 mg/L**  
Valeur maxi : **2,2 mg/L**  
Année prise en compte : **2024**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A** Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**  
Conformité : **100 %**  
Nombre de substances recherchées : **279**  
Valeur maxi : **0 microgramme/L**  
Année prise en compte : **2024**

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur maxi : **0 NFU**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **77,3 °f**  
Valeur maxi : **77,3 °f**  
Année prise en compte : **2024**

### Quelques conseils

#### ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 16/06/2026

UDI 073001583

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.